Décision | Générale | colonial

Décision n° 1200 accordant un congé à Mme Thomas (Geneviève) .

n° 1200

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	**Date de publication** 10 novembre 1949
Numéro JO n° 11 du 30/11/1949	**Date du numéro** 30 novembre 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du IS septembre 1844 rendue applicable a ta colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n°235 du 24 ariars 1945 velulit à l'organisation et au recrutement du personenel auxiliaire européen de la Côte française des Somalis

Vu le certificat médical fourni par l'intéressée

Vu L'avis favorable du chef de service te travaux publics,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er.— Un congé de quinze jours pour raison de santé est accordé à Thomas (Geneviève), auxiliaire, actuéllement eat service aux travaux publics ,

Art. 3

La présente décision, qui aura effet pôuir compter du 3 novembre 1949, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R, CHAMBOREDON.